
FCPR W PME MULTISTRATÉGIES

Une stratégie diversifiée d'opérations de capital-développement, capital-risque, capital-transmission et de promotion immobilière et marchand de biens.

Fonds éligible au contrat d'assurance-vie,
au PEA et au PEA-PME

— PME
— IMMOBILIER

LES PARTS DU FONDS SONT BLOQUÉES POUR UNE DURÉE MINIMALE DE 8 ANS,
POUVANT ALLER JUSQU'À 10 ANS SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION.

M-CAPITAL


widoowin®

Financer l'économie réelle...



... et la ville de demain



M CAPITAL PARTNERS s'associe une nouvelle fois à WIDOOWIN pour permettre à ceux qui le désirent d'accompagner le lancement, le développement et la transmission de PME européennes et/ou le financement d'opérations de promotion immobilière et de marchand de biens.

Qui sommes-nous ?

M CAPITAL PARTNERS, société de gestion indépendante spécialisée dans la gestion de Fonds de capital investissement à destination des particuliers, propose le FCPR W PME Multistratégies, en partenariat avec le distributeur WIDOOWIN, société spécialisée dans le conseil en investissement non coté au travers du Plan d'Épargne en Actions (PEA).

Diversification des stratégies

La stratégie d'investissement du Fonds repose sur la diversification :

- des secteurs : nous ciblerons majoritairement des PME de tous secteurs, ainsi que des programmes immobiliers jusqu'à 25% de l'actif du Fonds ;
- des opérations d'investissement : nous interviendrons en capital-risque, capital-développement ou capital-transmission ;
- des cycles d'investissement : plus courts dans l'immobilier, permettant un désinvestissement du Fonds plus rapide ;
- des sous-jacents : nous utiliserons des actions ordinaires, des actions de préférence, des obligations convertibles à des maturités variables.

Rappelons que l'investissement dans le Fonds est réalisé en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage minimum de 8 années, pouvant aller jusqu'à 10 années sur décision de la Société de Gestion.

Notre valeur ajoutée

- Une équipe de multi-spécialistes dédiée à la recherche de PME quel que soit le cycle de vie de l'entreprise : **Venture, Développement, Transmission** ;
- Une équipe d'experts dédiée à la sélection et à l'accompagnement d'**opérations de promotion immobilière et de marchand de biens** ;
- Une application rigoureuse des processus de sélection et d'investissement.

En chiffres*

M-CAPITAL

17 ans d'expérience
500 M€ d'actifs sous gestion
20 gérants et analystes répartis sur nos bureaux de Paris, Nice, Toulouse et Montpellier
157 PME en portefeuille



widoowin®

12 ans d'expérience
600 clients accompagnés
100 M€ d'actifs intermédiés

Pourquoi investir dans le FCPR W PME MULTISTRATÉGIES ?

1 Le FCPR est éligible au PEA et au PEA-PME

Le FCPR W PME MULTISTRATÉGIES s'adresse principalement aux titulaires de PEA et de PEA-PME, souhaitant investir dans :

- Des projets entrepreneuriaux en phases de lancement, de développement et/ou de transmission au travers d'un PEA ou PEA-PME, d'un contrat d'assurance-vie, d'une holding patrimoniale ou en direct.
- Le financement de programmes de promotion immobilière et de marchand de biens portés par des opérateurs sélectionnés par la société de gestion.

Attention : l'investissement au capital de PME comporte des risques de perte en capital et d'illiquidité des parts. L'investissement dans des sociétés immobilières comporte des risques liés au marché immobilier et à la conjoncture économique.

2 Le FCPR propose une stratégie diversifiée à une clientèle non professionnelle

- Au sein d'un panier de 10 à 30 PME sélectionnées selon un processus strict de sourcing et d'analyse réalisé par les équipes spécialistes de la société de gestion ;
- Sur des programmes immobiliers sélectionnés selon des critères stricts par notre équipe de gérants dédiés, accompagnés par un comité d'investissement composé de professionnels du secteur.

Attention : le portefeuille reflètera les anticipations de la Société de Gestion. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment dans les sociétés cibles les plus performantes.

3 Une forte sélectivité et des opportunités exclusives selon la Société de Gestion

- 3 équipes d'investissement en Capital développement/transmission, Venture et Immobilier vont allier leurs expériences et expertises pour générer des opportunités d'investissement d'autant plus importantes pour un seul véhicule.
- Une présence au cœur des territoires, permettant de révéler des talents entrepreneuriaux et des actifs uniques. Nos racines, puis notre développement en Île-de-France et dans les principales métropoles, nous distinguent des autres acteurs du marché. En tant qu'investisseurs, notre ambition est d'être au cœur de ces écosystèmes de croissance pour identifier les entrepreneurs prometteurs et soutenir leurs projets de développement.

Le FCPR W PME MULTISTRATÉGIES fera ses meilleurs efforts pour être agréé par BPI France Financement et le Fonds Européen d'Investissement afin d'obtenir une garantie partielle des investissements réalisés dans des PME européennes. Cette garantie est conditionnée à l'acceptation de BPI France et du Fonds Européen d'Investissement. La protection portera sur 50 % à 80 % des investissements éligibles. La garantie induit le versement d'une commission qui viendra réduire la performance potentielle du Fonds.

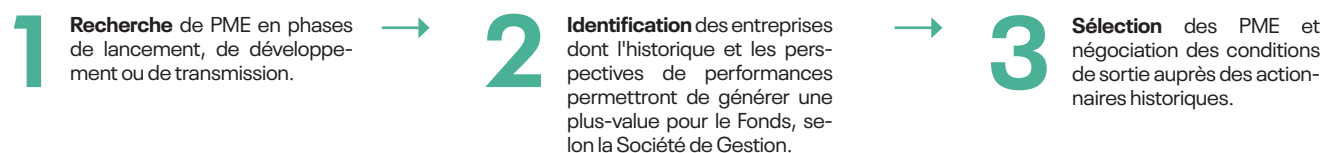
Une stratégie diversifiée au service du non coté

La stratégie d'investissement du FCPR W PME MULTISTRATÉGIES

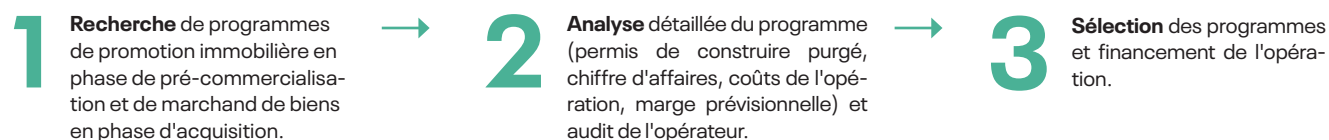
La stratégie d'investissement du FCPR W PME MULTISTRATÉGIES consiste à principalement accompagner, sur le territoire européen, **la croissance et la transmission de PME, le développement d'entreprises innovantes et, de façon stratégique, le financement de programmes de promotion immobilière et de marchand de biens.** Cependant, cet accompagnement ne constitue en aucun cas une garantie de succès ou de performance. En conséquence, aucune garantie de rendement ne peut être faite relativement au FCPR W PME MULTISTRATÉGIES.



La stratégie PME



La stratégie immobilière



En fonction des opportunités, le Fonds pourra investir dans des opérations dans lesquelles l'opérateur est une société liée au groupe auquel appartient la Société de Gestion ou directement dans des groupes de promotion immobilière ou de marchands de biens en capital développement.

Votre investissement

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

- Vous souhaitez dynamiser une partie de votre patrimoine tout en accompagnant l'économie réelle ?

→ Vous avez la possibilité d'investir en direct ou à travers vos PEA, PEA-PME, contrat d'assurance-vie ou compte-titres.

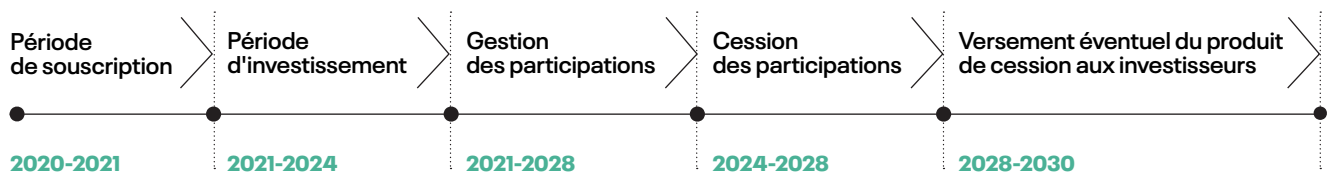
VOUS ÊTES UNE PERSONNE MORALE

- Vous disposez d'un capital au sein de votre holding car vous avez une trésorerie excédentaire ou vous avez vendu une société ?
- Vous recherchez une solution d'investissement accompagnée d'un rendement potentiel important en contrepartie d'une prise de risque en capital ?

→ Le FCPR W PME MULTISTRATÉGIES vous permet d'investir en direct ou au travers d'un compte-titres.

L'investissement dans le Fonds est réalisé en contrepartie d'un risque en capital et d'une durée de blocage des parts souscrites d'au maximum 10 ans, soit jusqu'au 31 mars 2031 au plus tard.

Les étapes de votre investissement



Ils en parlent



Mario Da Silva
Président, Widoowin

«Après la commercialisation du FCPR W PME Valorisation, nous sommes fiers de présenter le FCPR W PME Multistratégies pour celles et ceux qui désireraient investir tout ou partie de leur PEA, PEA-PME ou même contrat d'assurance-vie au sein du tissu économique.

Les équipes de recherche, d'analyse et d'investissement de M Capital Partners se joignent aux équipes de distribution de Widoowin pour accompagner ce formidable moteur de performance qu'est la PME non cotée.»



David Aversenq
Directeur Général Associé,
M Capital

«Le FCPR WPME Multistratégies financera l'économie réelle et déploiera une stratégie qui permettra aux souscripteurs de bénéficier des expertises de toutes les équipes d'investissement de M Capital, dans un seul et même véhicule. En outre, le niveau de sélectivité sera d'autant plus élevé que les opportunités d'investissement seront générées par trois équipes de spécialistes : les équipes de gestion Private Equity et Venture composées de professionnels très expérimentés pour l'investissement en PME et l'équipe immobilière, rompue au financement d'opérations de promotion immobilière et de marchand de biens.

Nous donnons ainsi l'opportunité aux souscripteurs du FCPR W PME Multistratégies de bénéficier de toutes les expertises des équipes de M Capital afin de diversifier, avec un niveau de sélectivité très élevé, leur patrimoine en accédant à un véhicule dont la stratégie d'investissement est généralement accessible à des investisseurs institutionnels.»

Les caractéristiques principales

SOCIÉTÉ DE GESTION	M CAPITAL PARTNERS - GP 02-028 SAS AU CAPITAL DE 509200 € - RCS TOULOUSE N° 443 003 504 8, RUE DES TRENTE-SIX PONTS - CS 64210 - 31031 TOULOUSE CEDEX 4
CODES ISIN	Part A : FRO013515897 Part B : FRO013515905
TYPE DE FONDS	Fonds commun de placement à risques (FCPR)
DÉPOSITAIRE	RBC Investor Services Bank France
VALORISATION	Semestrielle
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT	Capital Développement, Capital Transmission, Capital Risque, Financement d'opérations de promotion immobilière et de marchand de biens
SOUS-JACENTS UTILISÉS	Titres de capital non cotés, obligations convertibles, obligations simples
OBJECTIF EN NOMBRE DE PME	10 à 30
ZONE D'INVESTISSEMENT	Europe
MONTANT MINIMUM DE SOUSCRIPTION	PART A : 1000 € PART B : 100 000 €
FISCALITÉ	Éligible PEA et PEA-PME À défaut, les distributions éventuelles seront imposables dans les conditions de droit commun, sauf engagement de conservation des parts pendant cinq ans lors de la souscription. Éligible aux contrats d'assurance-vie. Les prélèvements sociaux sont dus.
ÉLIGIBILITÉ	Personnes morales et personnes physiques, professionnelles ou non professionnelles
DURÉE DU FONDS	8 ans à compter de sa date de constitution (prorogeables 2 fois un an sur décision de la Société de Gestion)
CLÔTURE DES SOUSCRIPTIONS	31 mars 2022

Les frais

Catégorie agrégée de frais

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	TAUX MAXIMAUX DE FRAIS ANNUELS MOYENS ⁽¹⁾ (TFAM MAXIMAUX)			
	TFAM GESTIONNAIRE ET DISTRIBUTEUR MAXIMAL		DONT TFAM DISTRIBUTEUR MAXIMAL	
	PARTS A	PARTS B	PARTS A	PARTS B
DROITS D'ENTRÉE ET DE SORTIE ⁽²⁾	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
FRAIS RÉCURRENTS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT ⁽³⁾	2,9%	2,5%	1,45%	1,25%
FRAIS DE CONSTITUTION ⁽⁴⁾	0,1%	0,1%	-	-
FRAIS DE FONCTIONNEMENT NON RÉCURRENTS LIÉS À L'ACQUISITION, AU SUIVI ET À LA CESSIION DES PARTICIPATIONS ⁽⁵⁾	0,4%	0,4%	-	-
FRAIS DE GESTION INDIRECTS	0,01%	0,01%	-	-
TOTAL	3,91%	3,51%	1,95%	1,75%
	= VALEUR DU TFAM-GD MAXIMAL		= VALEUR DU TFAM-D MAXIMAL	

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à l'article 21 du règlement de ce Fonds.

⁽¹⁾ Les TFAM maximaux sont calculés sur la durée de vie maximum du Fonds. ⁽²⁾ Les droits d'entrée sont payés par le souscripteur au moment de sa souscription. Ils sont versés au distributeur pour sa prestation de distribution des parts du Fonds. Le gestionnaire pourra se subroger dans les droits du distributeur sur les droits d'entrée exigibles. ⁽³⁾ Les frais récurrents de gestion et de fonctionnement du Fonds comprennent notamment la rémunération de la Société de Gestion, du dépositaire, des intermédiaires chargés de la commercialisation, des commissaires aux comptes, etc. Ce sont tous les frais liés à la gestion et au fonctionnement du Fonds. Le taux des frais de gestion et de fonctionnement revenant aux distributeurs est un maximum. ⁽⁴⁾ Les frais de constitution du Fonds correspondent aux frais et charges supportés pour la création, l'organisation et la promotion du Fonds (frais juridiques, frais de marketing, etc). ⁽⁵⁾ Les frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations sont tous les frais liés aux activités d'investissement du Fonds. Ces frais recouvrent les frais et honoraires d'audit, d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition, à la cession de titres et au suivi de la participation, dans la mesure où ils ne seraient pas supportés par les sociétés cibles ; les frais de contentieux éventuels ; les droits et taxes qui peuvent être dus au titre d'acquisitions ou de ventes effectuées par le Fonds et notamment les droits d'enregistrement visés à l'article 726 du CGI, etc.

Facteurs de risques et avertissements

Avertissements

Nous attirons votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée minimale de 8 années pouvant aller jusqu'à 10 années sur décision de la Société de Gestion. La durée de blocage peut en effet être prorogée dans la limite de deux fois 1 an, soit au plus tard jusqu'au 31 mars 2031.

Le FCPR est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devrez prendre connaissance des facteurs de risques de ce FCPR décrits à la rubrique « Profil de risques » du Règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Tableau récapitulatif des autres fonds communs de placement à risques gérés par la Société de Gestion et pourcentage de leur actif éligible au quota atteint à la dernière date connue :

FCPR	Année de création	Pourcentage d'investissement de l'actif en titres éligibles	Date d'atteinte ou quota d'investissement en titres éligibles
MIDI CAPITAL N°1	2002	31,02%	31/12/2003
MIDI CAPITAL N°2	2008	67,62%	31/12/2009
W PME VALORISATION	2017	85,72%	30/06/2019
SELECT PROMOTION	2018	55,05%	30/09/2020
SELECT PROMOTION II	2019	0%	31/03/2023

Définition des risques

• RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

L'investissement dans le FCPR W PME MULTISTRATÉGIES ne bénéficie d'aucune garantie en capital sous quelque forme que ce soit. L'investisseur peut donc être amené à perdre jusqu'à l'intégralité de son investissement.

• RISQUE INHÉRENT À TOUT INVESTISSEMENT EN FONDS PROPRES OU QUASI FONDS PROPRES

Le Fonds a vocation à effectuer des investissements en titres de capital et/ou en titres donnant accès au capital dans des sociétés cibles. Par conséquent, la performance du Fonds est directement liée à la performance des sociétés en portefeuille, laquelle est soumise à de nombreux aléas tels que notamment le retournement du secteur d'activité, une récession de la zone géographique, une modification substantielle apportée à l'environnement juridique et fiscal, etc.

• RISQUE LIÉ À LA SÉLECTION DES ENTREPRISES

Malgré tout le soin pris par l'équipe de gestion dans la sélection des projets d'investissement, ils peuvent avoir fait l'objet d'une analyse erronée et ne pas rencontrer le succès commercial escompté et/ou subir des dépassements de coûts, impactant par conséquent la performance de l'investissement du Fonds.

• RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Fonds détiendra principalement des titres qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché d'instruments financiers, dont la liquidité peut être faible ou inexistante. Il ne peut donc être exclu que le Fonds puisse éprouver des difficultés à céder ou se faire rembourser ses participations dans les délais et prix souhaités ou initialement envisagés. apportée à l'environnement juridique et fiscal, etc.

LE FONDS POURRA ÊTRE AMENÉ, SUR CERTAINES OPÉRATIONS, À LIMITER SA PERFORMANCE PAR LE RECOURS À DES ACTIONS DE PRÉFÉRENCE, ALORS QUE CELUI-CI RESTE EXPOSÉ À UN RISQUE EN CAPITAL SI L'INVESTISSEMENT ÉVOLUAIT DÉFAVORABLEMENT. IL EST PRÉCISÉ QUE (I) LES INVESTISSEMENTS N'ONT PAS VOCATION À ÊTRE RÉALISÉS EN TOTALITÉ SOUS FORME D'ACTIONS DE PRÉFÉRENCE ET (II) EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LES DROITS FINANCIERS ATTACHÉS AUX ACTIONS DE PRÉFÉRENCE QUI POURRONT ÊTRE SOUSCRITES PAR LE FONDS NE POURRONT AVOIR POUR EFFET DE LIMITER LEUR RENDEMENT À UN MONTANT INFÉRIEUR À 8% ANNUALISÉ.

LE TABLEAU CI-DESSOUS ILLUSTRE LE PROFIL RENDEMENT/ RISQUE DE CE TYPE DE MÉCANISME, UN SEUIL BAS RETENU SUR UN AN DE +8%

Prix de souscription des AP* (en €)	Valorisation des actions de la société lors de la cession (en €)	Prix de cession plafonné des AP* (en €)	Prix de cession si l'investissement est réalisé en AO** (en €)	Sous-performance liée à l'investissement en AP* (en €)	Plus ou moins-value nette sur la cession des AP* (en €)
1000	0	0	0	0	-1000
1000	1080	1080	1080	0	+80
1000	2000	1080	2000	-920	+80

*Actions de préférence / **Actions ordinaires

M-CAPITAL

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4 - Tél. : 05 34 32 09 65
PARIS | 26, avenue de l'Opéra - 75001 Paris - Tél. : 01 81 22 32 00

www.mcapital.fr